



**Reconstruire un lien de confiance  
avec les résidents des Places l'Acadie  
et Henri-Bourassa**

**MÉMOIRE**

**du**

**Centre d'action bénévole Bordeaux-Cartierville (CABBC)**

déposé devant l'Office de Consultation Publique de Montréal

dans le cadre du projet

de réaménagement des Places l'Acadie et Henri-Bourassa

(projet métropolitain PM08-006)

18 février 2009

Le Centre d'action bénévole Bordeaux-Cartierville (CABBC) est un organisme à but non lucratif créé en 1992 pour soutenir l'implication bénévole et la mobilisation citoyenne, à travers les différents enjeux sociaux du quartier. Le CABBC croit que l'implication bénévole des citoyens dans leur communauté est possible grâce à la création d'un capital social fondé sur la confiance, la solidarité et la coopération entre les individus d'une collectivité.

Depuis maintenant plus de 3 ans, le CABBC participe activement à la mobilisation des résidents des Places l'Acadie et Henri-Bourassa dans l'optique d'améliorer la qualité de vie dans cet îlot d'habitation. C'est comme partenaire du projet Places en Mouvement et à travers le Comité des partenaires, le Comité aménagement, le Comité de mobilisation et le Comité des résidents des Places l'Acadie et Henri-Bourassa, que le CABBC a offert son appui aux différentes démarches des résidents : réalisation de fêtes de quartier et d'événements spéciaux, création d'un vidéo réalisé par les jeunes habitant l'îlot, soutien à travers la démarche de dépôt de loyer à la Régie du logement en 2007 et aide aux résidents tout au long du processus de délocalisation entamé à l'été 2008 jusqu'au premier novembre 2008.

C'est par notre présence aux côtés des résidents que nous avons pu être spectateurs du déroulement de la délocalisation et témoins des inquiétudes des résidents. À notre avis, tout au long du processus de délocalisation, le lien de confiance entre les résidents et les différents acteurs participants à la démarche s'est sans aucun doute détérioré et affecte directement la valeur que les résidents donnent au droit de retour qui leur est dû.

Selon nous, le projet immobilier dépasse les questions liées à l'urbanisme et doit tenir compte des impacts sur les résidents **dès le premier jour de leur délocalisation**. Malheureusement, pour beaucoup d'entre eux ce nouveau projet comporte des coûts élevés. La différence du coût des loyers deviendra rapidement un problème pour bon nombre de résidents qui finiront par quitter leur logement actuel pour retourner dans de nouveaux taudis, et ce, avec le risque que l'on perde le contact avec eux.

Pour le CABBC, il est clair que la manière dont s'est opérée la délocalisation jusqu'ici ne permet pas d'entrevoir avec optimisme le retour des résidents. Le droit de retour doit être plus qu'un bout de papier et doit se traduire par une série de mesures mises en place pour s'assurer que le moment venu, les résidents pourront faire un choix éclairé et décider s'ils désirent se prévaloir ou non de ce droit.

Entre le premier jour de délocalisation et le jour où les résidents pourront revenir aux Places l'Acadie et Henri-Bourassa, nous considérons que les résidents ne doivent pas assumer les frais supplémentaires associés à cette situation de relocalisation temporaire.

Nous considérons qu'il est primordial de garder contact avec tous les résidents désireux de revenir et qu'ils soient informés sur les futures conditions de location dans les nouveaux logements, de manière systématique et périodique.

Finalement, il est nécessaire que les organismes partenaires du projet Places en mouvement qui ont créé des liens privilégiés avec les résidents soient mis à profit pour reconstruire le lien de confiance et s'assurer de garder contact. Nous estimons que pour y arriver il faudra dépasser la simple consultation des partenaires pour les impliquer activement et concrètement.

En conclusion, nous aimerions rappeler que ce lien de confiance est le ciment du capital social que depuis des années les partenaires du quartier s'affairent à ériger et nous croyons que ce nouveau projet immobilier devrait se construire sur ces fondations si l'on désire s'inscrire dans une logique de réussite et de développement durable.